

Arrêté du 3 avril 2023 portant reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle

[← Retour au Sommaire du JO](#)

[← Texte précédent](#)

[Texte suivant →](#)

Arrêté du 3 avril 2023 portant reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle

Tarn	Lagardiolle	terrain différentiels consécutifs à la sécheresse et à la réhydratation des sols	01/07/2022	30/09/2022		est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Les critères météorologiques et géotechniques fixés par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 sont réunis.
Tarn	Lagarrigue	Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse et à la réhydratation des sols	01/07/2022	30/09/2022		L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Les critères météorologiques et géotechniques fixés par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 sont réunis.